

# paroles de grenouille

N° 37 FÉVRIER 2025

“Tout homme qui dirige, qui fait quelque chose, a contre lui ceux qui voudraient faire la même chose, ceux qui font précisément le contraire et surtout la grande armée des gens d'autant plus sévères qu'ils ne font rien” - JULES CLARETIE

## Un second poste de police municipale



# La sécurité au Cœur



Lionnel Luca entouré des policiers municipaux de la brigade de nuit qui y ont établi leur base opérationnelle de 20h à 6h, 7 jours sur 7, en présence d'Albert Calamuso, adjoint délégué à la Tranquillité publique, Claude Jean-Calixte, chef de la Police municipale, Richard Gantoy, chef de la brigade de nuit.

“La croissance démographique n'est pas un handicap pour tous les résidents, anciens et nouveaux. Bien au contraire !, a expliqué Lionnel Luca lors de l'inauguration du nouveau poste de police municipale situé au Cœur des Maurettes. C'est ce qui nous impose de

proposer plus de services publics dans ce quartier, comme la future mairie annexe, et surtout pour la sécurité qui est la priorité de la municipalité. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard puisque nous faisons le maximum pour que la commune reste paisible !”.

## Des services de proximité



On se souvient que dans le premier projet de réaménagement du quartier envisagé par la précédente municipalité (2005-2013), le poste de police et la mairie annexe n'étaient pas programmés.

“Dès 2014, nous avons reconfiguré l'entier projet pour y proposer un ensemble fonctionnel et agréable à vivre comme en témoignent l'installation de nombreuses enseignes et services avec une pharmacie, un cabinet médical et des espaces verts.

Dans cette logique, la commune s'est portée acquéreur d'un espace de 300 m<sup>2</sup> (pour un coût de 500.000 €) qui accueille la Police Municipale et, bientôt, la future mairie annexe”.

## Moderne et fonctionnel

Intégralement aménagé par le Centre Technique Municipal,



Lionnel Luca inaugure le nouveau poste de police municipale avec Jean-Claude Geney, sous-préfet des A.-M., en présence du Lieutenant-Colonel Guillaume Plaidy, du Capitaine Luc Chavagnat, du Contrôleur général, René Dies, directeur du SDIS, de Marie Benassayag, 1<sup>ère</sup> adjointe au maire et vice-présidente du Conseil départemental, d'Albert Calamuso, adjoint délégué à la Tranquillité publique et de Claude Jean-Calixte, chef de la police municipale.

sous la direction de Jean-Paul Zattara, ces nouveaux locaux comprennent : bureaux et accueil, déport des caméras du Centre de Supervision Urbain, salle d'armes, salle de réunion

et cellule de crise, salle de pause et cuisine, vestiaires et sanitaires et même un local d'accueil temporaire des animaux divagants sur la voie publique.



## Séniors



# L'accès au beau pour tous

“La volonté municipale est de permettre l'accès au beau pour tous, y compris les plus démunis, a déclaré Lionnel Luca lors de l'inauguration, en janvier dernier, de la résidence senior Cobalt située avenue du général de Gaulle dans le nouveau quartier des Maurettes”.

Conçue pour accueillir des personnes âgées majoritairement autonomes qui ne peuvent ou ne veulent plus vivre chez elles seules, cette résidence propose des logements modernes de qualité, accessibles et adaptés offrant des solutions fonctionnelles aux séniors en favorisant le maintien de leur autonomie et en préve-

nant l'isolement.

Architecture soignée, prestations de qualité et même vue-sur-mer, les atouts de cette résidence ne s'arrêtent pas là puisqu'elle place les résidents au Cœur des Maurettes et de tous les services municipaux,



“Autant d'avantages rendus possibles grâce aux aménagements urbains portés par la commune, a souligné le maire avant de couper le ruban en présence de Nicolas Zitoli, président de Batigère API Provence, Pascal Friquet, président du directoire du Logis Familial, Catherine Pieggi, adjointe déléguée à l'action sociale et solidaire, Marcel Piacentino, adjoint délégué à l'urbanisme et Jean-Philippe Cabane, architecte du programme.

## Activité et santé

# Sport pour tous !



Bien-être physique et émotionnel, sommeil amélioré, perception de soi, renforcement des liens sociaux... les bienfaits du sport sont multiples et largement promus à Villeneuve Loubet. Et pas seulement pour la jeunesse.

“Notre Maison Sport Santé, sous la coordination de Manon Giusta, adhère à un réseau national de promotion de l'activité physique

pour la santé, explique Jean-Paul Bulgaridhès, adjoint délégué aux Sports, Elle s'adresse à toutes les personnes ayant des besoins spécifiques. Ce dispositif offre un accompagnement personnalisé pour une pratique adaptée à chaque individu, en fonction de sa condition physique et de ses problèmes de santé”.

Un programme de 3 mois est proposé aux personnes qui souffrent de pathologies chroniques, présentent des facteurs de risque ou sont en perte d'autonomie du fait de la sédentarité ou d'inactivité.

## Sensibilisation et prévention

La Maison Sport Santé sensibilise la population sur les bienfaits de l'activité physique et les moyens de l'intégrer dans la vie quoti-

dienne. Elle dispense les bons conseils pour éviter les mauvais gestes et établit des bilans personnalisés.

“Nos nombreux habitués apprécient les réponses apportées à leurs besoins de santé variés, allant de la prévention au traitement de pathologies, en facilitant l'accès à une pratique physique bénéfique pour tous, conclut l'adjoint”. Reconnue par le ministère des sports et des jeux olympiques et paralympiques ainsi que le ministère de la santé et de la prévention la Maison Sport Santé de Villeneuve Loubet se trouve 897 avenue des Plans.

Plus d'infos : Manon Giusta  
Coordinatrice Maison Sport Santé  
04 92 02 60 25  
sportsanté@villeneuveloubet.fr

## Hommage



# Les anciens de Koni à l'honneur

De 1960 à 2005, l'entreprise Koni, reconnue dans le monde entier, a marqué l'histoire industrielle de Villeneuve Loubet. Pendant 45 ans, elle a offert à de nombreux Villeneuveois et Villeneuveoises l'opportunité de contribuer à une réussite internationale. Pour honorer cette belle aventure le maire a souhaité réunir les anciens employés avec la direction de Koni et dévoiler une plaque commémorative en bonne place sur le Bd Nationale 7, là où se trouvaient jadis les bâtiments de l'entreprise.

# Un balcon sur la mer

Cœur Marina tient ses promesses.  
Contrairement à ce que certains prétendaient, les hauteurs sont respectées  
et l'ensemble s'intègre parfaitement au paysage



## Marina, la nature au Cœur

Les vastes surfaces du toit du futur hôtel Hilton et du restaurant ont permis de créer un espace en belvédère bénéficiant d'un panorama exceptionnel.

Inaugurées en novembre dernier, ces toitures arborées, ouvertes au public, ont révélé un immense jardin complanté de plusieurs dizaines d'essences différentes réparties entre terre plein et jardinières, de plantes aromatiques, de jardins partagés (également accessibles au public) et même d'un potager dont les produits

seront utilisés au restaurant et d'un verger. En transformant ces toitures inutilisées en espaces verts des îlots de fraîcheur sont créés.

Ainsi, 40% de la toiture-terrasse de Cœur Marina sont végétalisées et représentent environ 2.400 m<sup>2</sup>.

## Un total de 200 arbres

Depuis le toit-terrasse végétalisé jusqu'au lagon et ses abords (dont l'entrée est soulignée de palmiers), 153 arbres viennent s'ajouter à l'existant et porte à 200 le nombre de sujets dont certains (camphriers, chênes verts, tamaris...) servent d'écran et de brise-vent.

## Recyclage et aquathermie

Une station de recyclage récupérera les eaux grises de l'hôtel (douches, robinets), les traitera par un dispositif de filtrage à membranes et permettra l'arrosage de la végétation des jardins de Cœur Marina, soit un volume de 5.000 litres traités par jour.

Par ailleurs, un soin particulier a été apporté à la gestion thermique de Cœur Marina. Un système de "boucle d'eau de mer", permet de réguler la température de l'ensemble de l'hôtel et de maintenir des conditions climatiques dans

les bassins tout au long de l'année. Cette technologie offre une solution durable pour le chauffage, la climatisation, et répond aux besoins en chaud-froid pour l'eau chaude sanitaire. Elle permet également d'alimenter le lagon en eau de mer et de réduire l'empreinte énergétique de toute l'installation. Au total, 75% des besoins du bâtiment en énergie sont couverts.

Autre défi technique : pour ancrer à 15m de profondeur le bâtiment "Cœur Marina" comprenant l'hôtel, ses services, son parking (200 places dont 140 pour le public avec gratuité d'une heure), ses

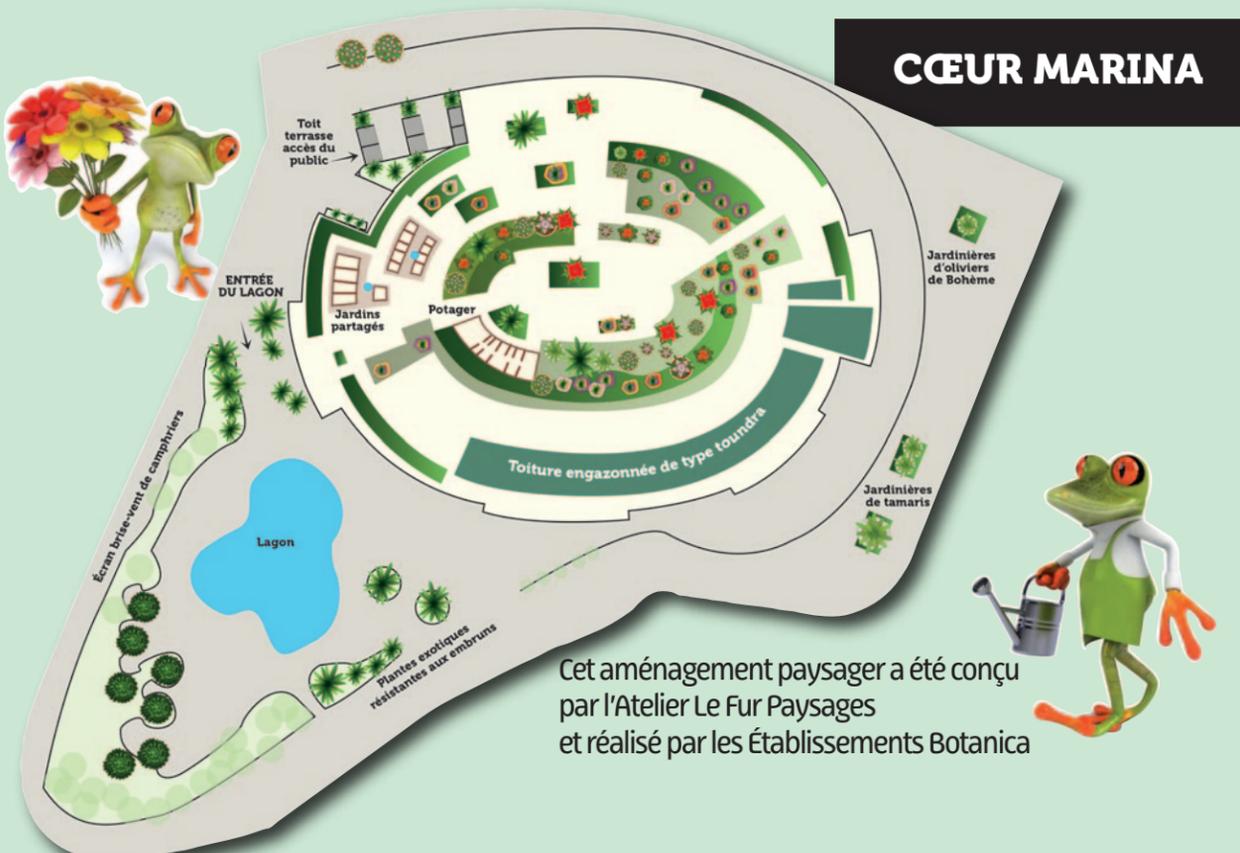
espaces aquatiques et ses jardins (14.900 m<sup>2</sup>), Eiffage (délégataire de service public avec Banque des territoires et Sodesports) a eu recours au Jet Grouting, technique de traitement du sol dans la masse par injection haute pression.



## Marina Baie des Angers saluée par la presse et les labels de qualité

Pour son hôtel Hilton 5\*\*\*\* du groupe Réaumur, conçu par les architectes villeneuvois Céline Bouzat et Christophe Erades, le Cœur Marina s'est vu attribuer le label Bâtiment Durable Méditerranéen, niveau argent.

Pour son port de plaisance, Marina Baie des Angers affiche trois labels. Le Pavillon Bleu pour la qualité des eaux, les labels Ports Propres et Nappex pour la préservation et la protection de sa biodiversité.



Cet aménagement paysager a été conçu par l'Atelier Le Fur Paysages et réalisé par les Établissements Botanica

## TOIT-TERRASSE DE L'HÔTEL - SCHÉMA DE L'AMÉNAGEMENT PAYSAGER

## Un port de plaisance nouvelle génération



Au-delà de la construction d'un complexe touristique haut de gamme avec hôtel (Hilton de 61 chambres et suites, restaurant, lagon d'eau de mer, spa...), l'immense chantier de Marina Baie des Angers porte sur de nombreuses améliorations et créations :

- La réalisation d'un quai d'honneur de 2.000 m<sup>2</sup> (photo ci-dessus),
- La construction de l'espace Maurice Aubert (inauguré en 2022 en

hommage à l'un des pionniers de l'écologie marine). Il abrite un club de plongée, la police portuaire et les services maritimes,

- La mise aux normes réglementaires de l'ensemble des réseaux (électricité, eau potable, incendie...),
- L'optimisation et la requalification du plan d'eau,
- La mise aux normes environnementales de l'aire de carénage et la création de locaux dédiés.

# Le logement pour tous, profite à tous !

Contrairement à ce qui peut se dire, la municipalité actuelle ne "bétonne" pas plus qu'hier et qu'ailleurs comme le démontre le bilan de l'artificialisation des espaces naturels présenté au Conseil municipal du 30 janvier (voir les graphiques plus bas).

Certains oublient que la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) impose, à toutes les communes de plus 3500 habitants, 25% de logements sociaux avec des pénalités financières chaque année (près de 500.000 €). C'est l'actuelle municipalité qui a supprimé l'obligation de 50% de logements sociaux (dans le neuf comme dans l'ancien) qui figurait dans le Plan Local d'Urbanisme de 2013.

Le point avec Lionel Luca sur ce dossier.



naturellement attractive puisque depuis 10 ans nous n'avons cessé de l'embellir, de multiplier les jardins, de créer deux éco-parcs et des services de proximité...

Surtout, nous sommes encore dans un pays où chacun est libre de vendre son bien. Rien n'empêche un propriétaire de vendre au plus offrant et c'est souvent - trop à mon goût - à un promoteur. **Si on ne veut pas de béton, c'est facile, il faut vendre à un particulier et non à un promoteur.**

**Pouvez-vous l'empêcher ?**

Evidemment non. Et d'ailleurs à quel titre le ferais-je ? Pour pénaliser le propriétaire ?

**Pourquoi ne bloquez-vous pas les permis de construire aux promoteurs ?**

Parce que c'est parfaitement illégal. Tant que le promoteur respecte les règles fixées au Plan Local d'Urbanisme (P.L.U. qui n'est pas le nôtre), je ne peux bloquer son permis sous peine de commettre un

abus de pouvoir, de faire condamner et verbaliser la commune ; ce qui permettrait au promoteur de construire au maximum...

**Dans ce cas, pourquoi ne pas réduire les droits à construire dans le P.L.U. ?**

Parce que ce P.L.U. a été adopté le 26 septembre 2013 par la municipalité de l'époque (avec la gauche). Une partie des élus qui s'y étaient opposés m'ont rejoint en 2014.

Nous l'avons depuis modifié et supprimé 50% de logements sociaux qui y figuraient mais nous ne pouvons pas réduire le nombre imposé par l'État.

**Pourquoi ?**

Parce que c'est la loi ! La loi S.R.U. (Solidarité et Renouvellement Urbain) date de 2000.

Elle imposait 20% de logements sociaux (un pourcentage que la ministre écologiste Cécile Duflot a porté à 25% en 2013). Le P.L.U. doit rattraper le retard (4% de logements sociaux en 2014).

**Les maires ne sont donc pas responsables de la "bétonisation" ?**

C'est l'État avec une majorité de gauche plurielle (Lionel Jospin puis François Hollande) qui a imposé le

béton à toutes les communes de France.

Il faut dire que la Droite n'a jamais osé revenir sur cette loi absurde que j'ai toujours combattue quand j'étais député.

**Certains évoquent**

**aussi votre droit de préemption...** Ils oublient juste que cela signifierait que l'on paie avec les impôts de tous.

**Que peut-on faire alors ?**

Pour notre part, nous négocions avec les promoteurs pour obtenir des compensations profitables à tous les Villeneuvois, que ce soit par la création ou la réfection de trottoirs, des places de stationnement, des locaux pour des micro-crèches ou des salles publiques, des terrains pour des jardins d'enfants, des bassins de rétention pour désimpermeabiliser...

**Ces actions ne sont jamais liées sur les réseaux sociaux ?**

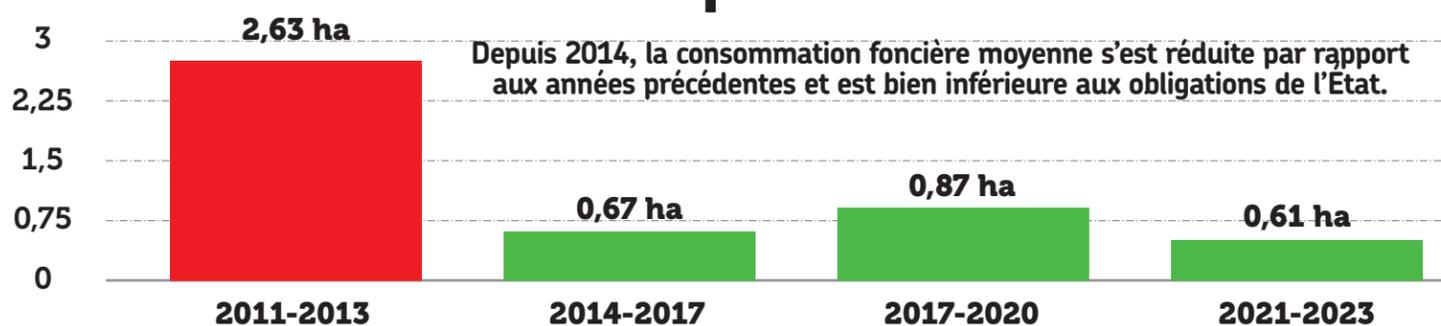
Certains ne voient que ce qu'il veulent bien voir. Pourtant les faits sont têtus.

**Depuis 2014, nous avons moins artificialisé les sols que précédemment et bien moins que partout ailleurs** comme nous l'avons présenté lors du Conseil municipal du 30 janvier dernier.

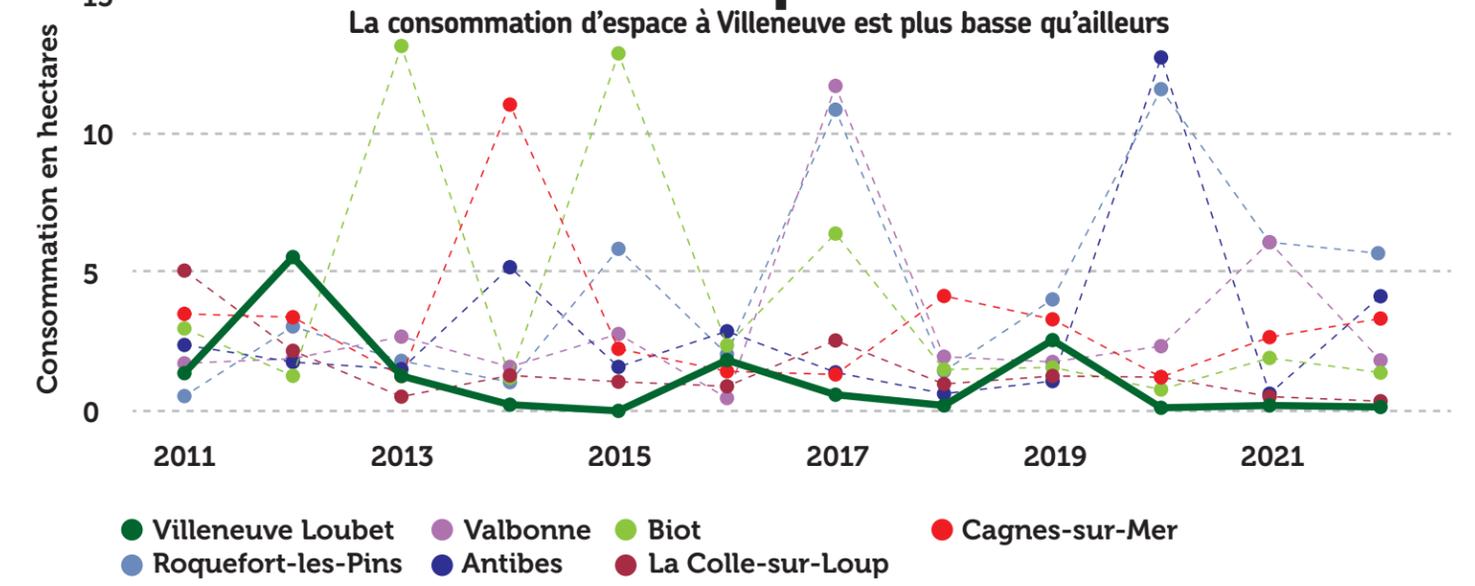
Retrouvez la vidéo du Conseil municipal du 30 janvier dernier en scannant ce QR Code à l'aide de votre smartphone.



## Moins qu'avant...



## ... et moins qu'ailleurs



### Personne ne vous croira...

On devrait pourtant !

D'abord parce que cela a été mesuré par les instances officielles départementales et nationales.

Puis parce que les constructions s'effectuent en grande partie sur des terrains imperméabilisés depuis longtemps et très souvent dégradés comme c'est le cas pour les terrains du quartier des Maurettes où nous avons plus renaturé qu'artificialisé.

### Il s'agit en fait de requalification...

Exactement. Cheminements piétonniers et cyclables, nouveaux espaces végétalisés... autant d'améliorations qui donnent de la valeur aux biens de tous les propriétaires.

### Les Villeneuvois craignent aussi des conséquences sur une circulation déjà difficile...

Nous faisons en sorte de créer des nouvelles voies de desserte comme c'est le cas aux Maurettes avec 4 nouvelles voies dont le Boulevard Général de Gaulle.

Nous sommes engagés avec le Conseil départemental et la CASA dans la reprise de tous les carrefours de la Nationale 7 où rien n'a été fait depuis 50 ans ! Ce sera réalisé dans les trois ans à venir.

Mais il faut savoir que le logement n'a qu'un faible impact sur la circulation, soit environ 5% d'après les bureaux d'études.

C'est l'emploi qui génère l'essentiel des difficultés : l'emploi sur notre commune bien sûr mais surtout l'emploi ailleurs notamment Sophia Antipolis, Nice, la plaine du Var, Polygone, Cap 3000.

Nous subissons ces passages car nous sommes au cœur des Alpes-Maritimes et que pas moins de 5 routes départementales traversent notre commune...



## Et chez nos voisins ?

On apprend dans l'article de Nice-Matin (samedi 25 janvier 2025) que, dans le nouveau P.L.U. adopté par son Conseil municipal, la ville de Biot se voit contrainte d'inscrire 500 logements nouveaux d'ici 2034, sans compter les logements étudiants.

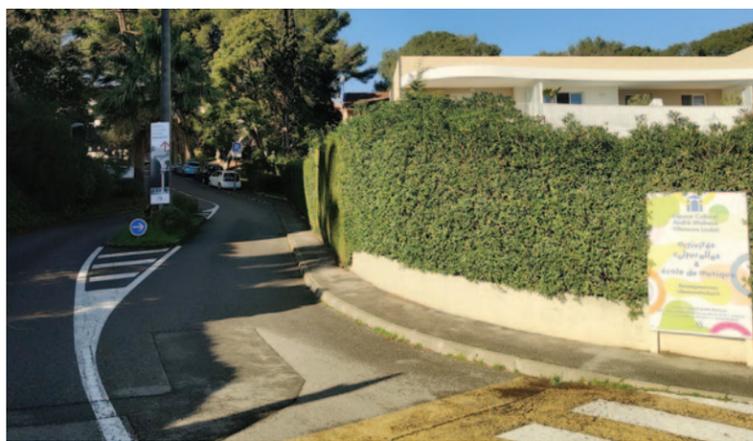
De plus, afin de respecter les objectifs de la loi S.R.U., 620 logements sociaux devront être réalisés.

Pourtant, comme le maire de Ville-neuve Loubet, le maire de Biot s'est toujours opposé à la loi SRU. C'est bien confirmation que celle-ci s'impose à toutes les communes de plus de 3.500 habitants.

# L'exemple des Maurettes pour tous



La réalisation de la Résidence Terres des Arts, voisine de l'école des Maurettes et de l'Espace Culturel André Malraux, va permettre la création d'une solle polyvalente (200 m<sup>2</sup>). Demandée par la municipalité au promoteur, elle profitera aux enfants de l'école, aux résidents (notamment les seniors) ainsi qu'aux associations.



En même temps que la réalisation de la salle polyvalente, le trottoir qui mène à l'école des Maurettes sera élargi pour plus de sécurité.



De l'autre côté de la résidence Terre des Arts, la municipalité a exigé du promoteur qu'une partie du terrain permette de sécuriser l'intersection avec l'av. du Dr Lefebvre et la création d'un trottoir.



Sur l'avenue des Cavaliers, au rez-de-chaussée de l'immeuble Horizon Marine, la municipalité a demandé des locaux pour y créer une micro-crèche bien utile pour les familles.



Sur la gauche, au bas de l'avenue de la Colline, la municipalité a mis un emplacement réservé sur un terrain arboré (avec sa chèvre !) de 1.250 m<sup>2</sup>, pour éviter un programme immobilier mais qu'il lui faudra acheter ! Ce sera un nouveau parc près du Jardin des Maurettes.

## MISE AU POINT LAISSE BÉTON ?

Certains dénoncent le béton qui semble les déranger au nom de l'environnement alors qu'ils vivent eux-mêmes dans du béton ; ils oublient que la loi SRU est celle d'un ministre communiste du gouvernement Jospin, aggravée par deux ministres écologistes (Cécile Duflot et Emmanuelle Cosse) pendant la présidence Hollande.

Cela étant, il s'agit d'abord de loger des gens qui en ont besoin et qui y ont droit.

Plus de 500 Villeneuvois sont toujours dans l'attente d'un logement qu'ils ne trouvent pas dans le privé, sans compter les Villeneuvois, contraints de se loger ailleurs et qui souhaitent revenir, notamment les jeunes.

Le logement dit "social" est, aujourd'hui, du logement pour tous : depuis le jeune auquel on refuse la caution des familles dans le privé jusqu'au senior qui a perdu son conjoint et ne peut plus vivre dans le bien conjugal, en passant par le couple qui se sépare et pour lequel il faut absolument un logement pour accueillir les enfants.

Critiquer le béton, c'est souvent un prétexte et toujours un réflexe de privilégié... qui n'hésitera pas, lui même, le moment venu, à solliciter un logement pour un membre de sa famille !

Et le béton c'est aussi des emplois pour les salariés, du travail pour les entreprises qui construisent, pour les artisans qui aménagent et entretiennent les logements, les espaces verts... C'est donc moins d'assistantat.

Enfin, le béton c'est moins de hausse de taxe foncière puisque tous les nouveaux propriétaires doivent contribuer immédiatement aux charges de la commune.

# Bientôt un jardin sur la mer

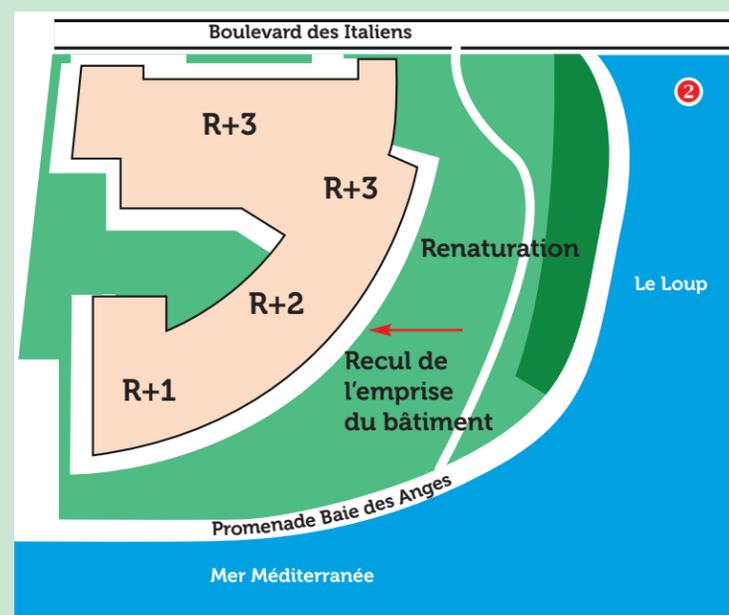
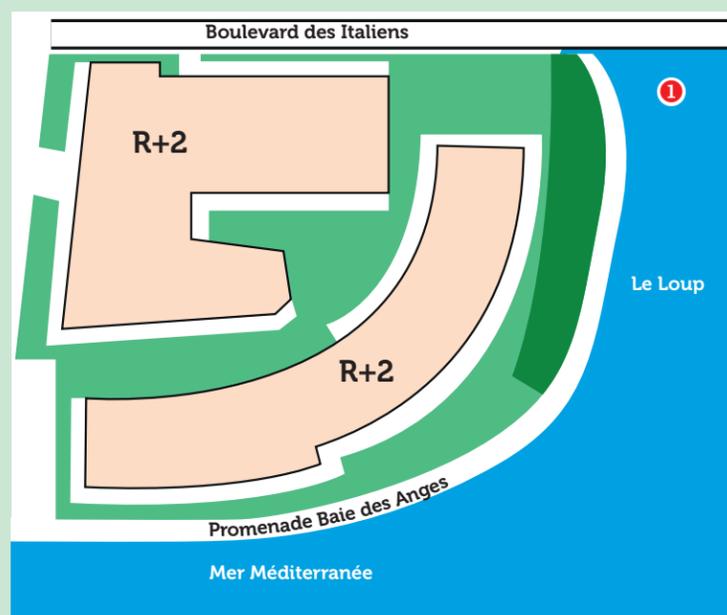


L'entrée du futur jardin public à l'embouchure du Loup (ex-Grand Large)



L'étude du Céréma (Centre d'Etudes et d'expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement) qui analyse tout le littoral français, constate qu'entre l'embouchure du Loup et l'allée de la Plage, il n'y a pas d'érosion côtière mais, au contraire, un engraissement naturel des plages (60cm/an).

L'actuel Plan Local d'Urbanisme (PLU) permet de construire sur deux étages (R+2) et sur l'ensemble des parcelles ① jusqu'à la promenade Baie des Anges (arbres non protégés). **La municipalité s'y oppose.** Elle a demandé au promoteur de libérer tout l'espace ② de l'ancien restaurant (1.300 m<sup>2</sup>) ③ pour en faire un jardin-promenade public clôturé avec accès PMR (Personnes à Mobilité Réduite) en application de la Loi "Résilience Climat" de 2021 (ZAN - Zéro Artificialisation Nette) qui impose de réduire l'étalement au profit de la hauteur. En l'espèce, la résidence à venir ne comptera plus deux mais un seul bâtiment dont une partie seulement sur trois étages (R+3).



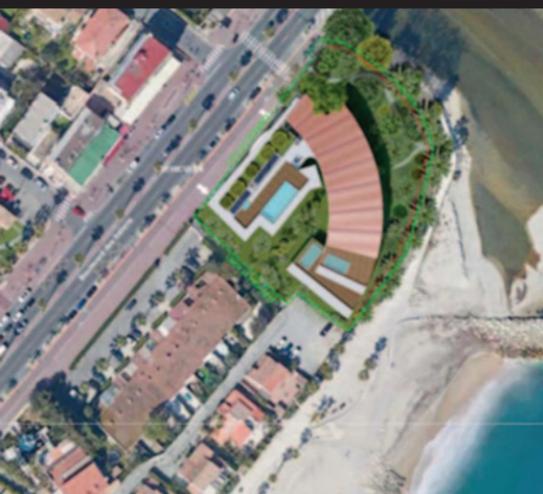
## AUJOURD'HUI



- A** Immeuble des années 1960 érigé sur trois étages
- B** Etablissement France Haies : un bâtiment dégradé des années 1960 sur une ancienne station essence comprenant une fosse désaffectée.
- C** Immeuble Acapulco des années 1960
- D** Cour avec mobil-homes
- E** Ancien restaurant Le Grand Large : des préfabriqués sur une cour goudronnée au pied de grands arbres non entretenus.



## DEMAIN



# Boulevard Nationale 7 : sécurité et végétalisation



↑ Nouvelle étape dans la requalification de la RN7 débutée en 2014 : la **renaturation de la voirie avec la plantation d'une centaine d'arbres (dont 25 camphriers)** par l'entreprise « Paysages Méditerranéens » transforme cet axe majeur de traversée de la commune en véritable boulevard urbain. Effectués par le Centre Technique Municipal, sous la direction de Jean-Paul Zattara et Patrice Rouillon chef du service des Espaces Verts, les travaux ont porté sur le dépavage (4 tonnes de déchets) et le rafraîchissement des sols sur 11.000 m<sup>2</sup> (plus d'un hectare), la création d'îlots de fraîcheur, l'aménagement des abords et la mise en place prochaine de prairies fleuries. **Coût : 57.800 €**

↑ Afin de sécuriser le trafic piéton le long de la bretelle reliant la RD 6007 (ex-RN7) à la RD 241 (Av. Jacques Chirac), la commune a sollicité la CASA pour réaliser un aménagement qui comprend : la construction d'un mur de soutènement, la réalisation d'un espace partagé piéton-vélo de 3 m de large, la création d'un passage piéton qui relie l'allée de l'Eglise Saint Christophe au Bd Nationale 7 et la mise en œuvre d'un enrobé drainant. Des barrières de sécurité seront prochainement posées. **Coût : 100.000,00 €**



← Inspiré par la RN7 (route des vacances comme l'a chanté Charles Trenet), le nouveau jardin des 2 Rives propose 2 espaces de jeux (l'un pour les tout-petits, l'autre pour les maternelles et élémentaires). Décoré de panneaux illustrant la Côte d'Azur et planté d'essences méditerranéennes, cet espace s'ajoute aux 11 jardins communaux, 2 éco-parcs, 2 parcs communaux et 2 parcs départementaux. De par sa proximité avec l'av. des Baumettes et l'av. du Maréchal Leclerc, il s'adresse à tout le quartier du Loubet. **Coût : 88.000,00 €**



## ↑ Avenue de Bellevue :

Dans le prolongement des travaux d'élargissement du trottoir réalisés en 2023 et afin de sécuriser la circulation piétonne, des travaux de purge racinaire et de rénovation d'enrobé (73 m linéaires) ont été réalisés entre le jardin et l'église.

**Coût : 12.400 €**



## ↑ Aire de retournement des bus - Avenue de Vaugrenier :

Suite à la suppression de l'abri bus de l'arrêt "Les Cabots", la municipalité a proposé un nouvel emplacement au réseau Envibus de la CASA. Située Avenue de Vaugrenier, juste avant le pont sur l'autoroute A8, une aire de retournement, attendue depuis longtemps, facilite désormais le demi-tour des bus scolaires.

**Coût : 75.000,00 €**



## ↑ Eclairage public :

Suite et fin de la rénovation de l'éclairage public (en partenariat avec le Département et le Sictiam) par le remplacement des lanternes du vieux village et passage au LED et diminution de l'intensité de nuit (de 23h à 6h). Objectif : des économies annuelles et la réduction de la pollution lumineuse tout en préservant la sécurité.

**Coût : 51.600,00 €**



Hôtel de Ville - 06270 Villeneuve-Loubet - Tél. 04 92 02 60 00 - [www.villeneueloubet.fr](http://www.villeneueloubet.fr) - Dépôt légal février 2025

Directeur de la publication - Lionel Luca • Rédaction - Service Information municipale • Conception - JB Conseil

• Crédit photo - Mairie de Villeneuve-Loubet • Impression - Imprimerie Perfectmix-Photooffset • Diffusion - Direction des Actions municipales Service Action Participative et Citoyenne - Magazine imprimé conformément aux critères de développement durable

## La tribune des groupes du conseil municipal

### LISTE TOUS POUR VILLENEUVE LOUBET

Chères Villeneuvoises, Chers Villeneuvois,

La mise en place d'un second poste de police municipale dans le quartier des Maurettes est un événement majeur pour notre commune. En effet peu de communes disposent de 2 postes de police municipale surtout celles qui ont moins de 20.000 habitants.

Cela tient compte de la situation villeneuvoise car les quartiers situés entre l'autoroute et le littoral comptent une population plus importante que celle côté village.

Cela tient compte également de la zone de passage important sur le Boulevard Nationale 7 avec de nombreuses enseignes commerciales et, sur le bord de mer, des activités balnéaires et touristiques...

Ce nouveau poste de police municipale est aussi un signal fort puisqu'il constitue la base d'intervention de la brigade de nuit composée d'une dizaine de policiers qui opèrent, de 20h à 6h, sur toute la commune et toute l'année.

Bien des communes voisines plus importantes n'ont pas de police municipale la nuit !

À Villeneuve Loubet, la sécurité est bien "la priorité des priorités" qui se traduit par un effectif de 40 agents, d'un dispositif de 130 caméras réparties dans tous les quartiers et de 6 bornes d'appel d'urgence.

Ce dispositif n'est pas figé puisque chaque année c'est quelque 150.000 € qui sont inscrits au budget pour la vidéosurveillance...

**Villeneuve pour Tous**

### LISTE RASSEMBLEMENT VILLENEUVOIS

Chères Villeneuvoises, chers Villeneuvois

En ce début d'année 2025, il n'échappera à personne que nous abordons une nouvelle année, dans un contexte aussi anxiogène que 2024.

En effet les gouvernements se succèdent, et se ressemblent.

Même si le ministre de l'intérieur essaie de simplifier les procédures et d'imposer un peu de respect et de pouvoir, envers nos forces de l'ordre. La tâche sera ardue pour retrouver la sécurité, et la sérénité dans les villes et les villages Français.

Suite à l'ensauvagement et le non-respect des valeurs de la République par certains individus il sera très difficile de remettre de l'ordre sur le territoire.

La situation économique n'est guère meilleure que la sécurité, et l'urgence de voter un budget contribue à accentuer le sentiment d'anxiété pour bon nombre de concitoyens.

Les élus du conseil municipal de Villeneuve Loubet sont eux même inquiets. La commune à elle aussi le devoir de voter un budget en équilibre, ce qui n'est pas le cas pour le gouvernement, et le manque d'informations de la part de l'état sur les différentes dotations, se traduit par une très grande difficulté à anticiper cet exercice.

Chers concitoyens nous travaillons tous pour conserver un cadre de vie très agréable dans notre ville. Le bien-être de tous et notre priorité.

**Jean-Pierre Vincendet, conseiller municipal**

# Le nectar AOP villeneuvois !



Les élèves de l'école Saint Georges lors de la récolte d'octobre dernier par le Centre Technique Municipal et encadrés par les agents du Service des Espaces Verts

Depuis 7 ans, le Centre Technique Municipal organise des journées sur l'olivier pour sensibiliser petits et grands à l'oléiculture.

En octobre dernier, 17 familles (une cinquantaine de partici-

pants), des élèves de CM2 et leurs enseignants se sont livrés au gaulage des 191 oliviers récoltables (sur 245 sujets communaux), collectant près d'une tonne et demi (1476 kg) du précieux fruit. Une belle récolte due à un printemps humide et peu venteux et à un automne doux ; des conditions favorables à une bonne fructification.

**141 litre d'une huile A.O.P.** Effectué au Moulin de Castagniers, le pressage a livré 141 litres d'une huile dont les qualités sont désormais saluées par la très exigeante certification A.O.P (Appellation d'Origine Protégée) qui atteste que toutes les étapes de production sont

réalisées selon un savoir-faire reconnu et dans une même aire géographique. Parallèlement, 223 élèves de CM2 ainsi que les enfants du Centre de Loisir ont participé aux ateliers de sensibilisation animés par un spécialiste "Nature et Sciences".

L'huile obtenue a été totalement redistribuée en bouteilles (50cl, 25cl et 10cl) à l'ensemble des participants et a servi à agrémenter les paniers de Noël du CCAS. Bravo aux participants et un grand merci aux agents du Service des Espaces Verts qui, sous la direction de Patrice Rouillon, s'impliquent dans ces journées de découverte de notre généreuse nature.

## COMPOST POUR TOUS



Univalom en partenariat avec la commune vient de créer deux sites de compostage collectif au Cœur des Maurettes (Bd de Gaulle) et au village (passerelle Saint Georges). Une journée de lancement (25 janvier dernier) a proposé un café de bienvenue aux participants, une initiation au compostage, la présentation du rôle de référent de site et la remise d'un bio-seau pour faciliter le transport des apports. Les enfants ont participé à un quizz et une chasse aux bêtes. D'autres sites seront progressivement installés sur toute la commune.

Plus d'infos sur [univalom.fr](http://univalom.fr)  
0 800 229 217

### RAPPEL

## POUBELLE, LA VILLE ?

Merci de rentrer vos bacs après chaque collecte

### Ordures ménagères

A partir de 18 h pour les sortir  
Pour tous les quartiers (sauf Marina et Village) : mercredi, vendredi et dimanche soir  
Pour Marina et Village : tous les jours sauf le samedi

### Emballages ménagers (bac jaune)

Bouteille, flacon, pot et barquette, carton, conserve, cannette, tous les papiers...  
Le lundi et jeudi soir

### Déchets verts

Un mardi soir sur deux les semaines paires de novembre 2024 à mars 2025

### Encombrants

Sur rendez-vous auprès du 04 92 19 75 00  
Sortir les encombrants la veille au soir du rendez-vous

### Déchetterie gratuite pour les Villeneuvois

La Colle-sur-Loup (près du gymnase)  
04.93.32.94.85

### Nuisances sonores

Bricolage et jardinage tolérés :  
Jours ouvrables : 8h30 > 12h - 14h30 > 19h  
Samedi : 9h > 12h - 15h > 18h - Dimanche et jours fériés : 10h à 12h - Aucun trouble l'après-midi !  
Aucun bruit n'est toléré de 22h à 7h.  
Tapage nocturne ou diurne : 68€ d'amende

## Vous y étiez sûrement !



**15 déc. - Le Bain de Noël :** Ce rendez-vous incontournable du Comité des Fêtes (COF) a réuni, plage de la Figlière, 400 courageux baigneurs pour un plongeon des plus rafraîchissants. Costumés les participants ont accueilli le Père Noël venu en bateau avec les sauveteurs de la SNSM, après la démonstration des chiens Terre-Neuve ; l'échauffement a été réalisé par l'ESVL Muscu-Gym.



**26 déc. - 1er fév. - Le broyat des sapins :** Pour ne pas encombrer poubelles et trottoirs, le service Espaces Verts propose chaque année d'égruger les sapins. Commencée le 26 décembre l'opération a permis de récupérer 1.000 sapins pour un broyat de 5,4 tonnes redistribués aux Villeneuvois le 1er février et utilisé pour enrichir les espaces verts communaux.



**11 Janv. - Les Médailles de la Ville :** à l'occasion de la présentation de ses vœux, Lionel Luca a remis la Médaille de la Ville à : Marie-Pierre Ferrucci-Feigenspan, présidente du Souvenir Français, David Nisi, président du Comité Officiel des Fêtes et Rose-Marie Mason, bénévole engagée. Romain et Axel Baud ainsi que Grégory Olivier (équipe Intermarché) ont reçu le Trophée de la Ville.



**18 Janv. - Repas des Aînés :** Le traditionnel repas des Aînés, organisé par le Centre Communal d'Action Sociale, sous l'autorité de Catherine Pieggi, adjointe à l'Action sociale et Solidaire est toujours l'occasion d'un moment de convivialité pour fêter la nouvelle année. Nos aînés ont été accueillis au groupe scolaire des Plans pour partager le menu préparé par le service restauration de l'Instruction Publique et Famille. Le tout en musique avec Francisco !



**19 Janv. - Marché de la Truffe :** Cette journée consacrée au précieux champignon a proposé : une conférence animée par Michel Santinelli, président de la Fédération des trufficulteurs PACA, de nombreux stands, des démonstrations de chien-truffier, une démonstration culinaire par Eric Fort (chef du Perla-Gourmet) et ambiance musicale avec le groupe "Lu Barbaloucou".

# TOUT SAVOIR SUR NOTRE COMMUNE

## 1 Maires et Citoyens

En direct avec notre commune (actualité, événements, services municipaux, alertes risques, travaux, consultations, suggestions, débats...)

Disponible pour smartphone et tablette sur Google play  
À télécharger sur l'App Store



## 2

Vous souhaitez faire un signalement, un dysfonctionnement dans votre quartier ?

Villeneuve Loubet  
**ALL MAIRIE**  
Service d'intervention

PERMANENCE TELEPHONIQUE  
**04 92 02 60 52 ou**

N° Vert **0 800 00 10 19**

## TOUTES LES INFOS

4 Retrouvez toute l'actu villeneuvoise en vous inscrivant à la Newsletter



Inscrivez-vous sur :  
[villeneuveloubet.fr/inscription-newsletter](http://villeneuveloubet.fr/inscription-newsletter)

## 3

Suivez les Conseils municipaux EN DIRECT sur



ville de villeneuve loubet



## 5

Faire face aux risques



## Les contacts utiles

Police municipale 24h/24  
**04 92 02 60 60**

Mairie principale  
**04 92 02 60 00**

Mairie Annexe  
Av. Jacques-Yves Cousteau  
**04 92 02 99 78**

Centre Communal d'Action Sociale  
**04 92 02 60 80**

Service Instruction Publique et Famille  
**04 92 02 60 70**

Service Petite Enfance et Famille  
**04 93 20 89 59**

Guichet des Familles  
**04 92 02 60 50**

Service Urbanisme  
**04 92 13 44 10**

Service Transports  
**04 92 02 99 78**

Allo Mairie - Espace Citoyen  
**04 92 02 60 52**

Maison d'Accueil des Services publics  
**04 23 13 20 11**

Urgence médicale  
**112**

Handicap expression et audition  
**114**

Urgence sociale  
**115**